

Pêche sportive au Québec

Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2024 au 31 mars 2025)

• Vous devez également consulter la section « Actualités » pour vérifier si des modifications réglementaires apportées en cours de saison touchent votre plan d'eau.

• **IMPORTANT:** les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

Périodes, limites et exceptions de la zone

Zone 13 ouest

Période	Espèce	Limite de prise	Note	Engin de pêche
1er avril 2024 au 31 mars 2025	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	10 en tout		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
17 mai 2024 au 31 mars 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 mars 2025	Achigans	6 en tout		

Plans d'eau – Exceptions réglementaires

Baie de Kipawa - la partie du réservoir Kipawa située à l'ouest d'une droite reliant le point 46°46'47" N., 78°58'39" O. et 46°46'59" N., 78°58'53" O. (Canton Gendreau).

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		
8 mars 2025 au 8 mars 2025	Achigans	6 en tout		
	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Perchaude	50		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	5 en tout		
Autres espèces	aucune limite			

Lac à la Truite - (Simard) (48°39'40" N., 78°17'50" O.), canton Trécesson

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

15 mars 2025 au 16 mars 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac à l'Eau Claire - (46°40'26" N., 79°03'11" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Abitibi (48°40'19" N., 79°22'55" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone		
1er avril 2024 au 15 avril 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
17 mai 2024 au 31 mars 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement

Lac Ab-Rono - (47°53'28" N., 78°10'13" O.)

9 août 2024 au 11 août 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Aldor - (47°12'23" N., 79°08'07" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Aubry - (47°04'14" N., 78°58'29" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		

17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30	Achigans	6 en tout		

Lac aux Sables - - La partie de son tributaire nord-est comprise entre une droite situé à 100 m en aval de son embouchure dans le lac, reliant les points 47°23'06" N., 78°41'43" O. et 47°23'10" N., 78°41'48" O. et la station de pompage de Belleterre (47°23'18" N., 78°41'32" O.)(Canton Guillet)

15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Bat - (47°02'53" N., 79°01'01" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30	Achigans	6 en tout		

Lac Bellisle - - la partie de l'émissaire de ce lac comprise entre le réservoir Kipawa et le premier élargissement (47°07'53" N., 78°58'46" O.) ainsi que la baie du réservoir Kipawa en aval de cet émissaire jusqu'à une droite reliant les points 47°08'02" N., 79°00'01" O. et 47°07'58" N., 79°00'01" O. (canton Bruchési)

15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	Même que la zone		

Lac Berry - (48°46'41" N., 78°22'19" O., canton Berry)

1er juin 2024 au 15 juin 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	

Lac Black (46°54'01" N., 78°08'17" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		
----------------------------------	----------	-----------	--	--

Lac Bois-Franc (Booth) - (46°45'39" N., 78°36'31" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	0 gardé	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Burden - (47°10'44" N., 79°07'49" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement

15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Castagnier (48°43'49" N., 77°46'05" O.)

1er juin 2024 au 31 mars 2025	Toutes les espèces	mêmes que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
-------------------------------	--------------------	-------------------	---	--

Lac Choquette - (47°05'17" N., 78°58'33" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Clair - (46°32'11" N., 78°45'50" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Clément - (47°01'08" N., 78°58'17" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac de la Petite Prairie (canton Béarn) - (47°16'48" N., 79°15'22" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Déry - (Canton Duprat, 48°25'24" N., 79°07'46" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac des Bois - (canton Gaboury, 47°19'22" N., 78°58'00" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone		
1er avril 2024 au 31 mars 2025	Doré Jaune et Doré Noir	Pêche interdite		

Lac des Soeurs - (48°10'49" N., 77°43'11" O.)

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	3 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Despériers - (Canton Beauchastel, 48°11'10" N., 79°09'33" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac du Grand Couteau (Galt) (47°09'13" N., 79°07'44" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac du Moulin (46°46'42" N., 79°00'12" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac en Coeur - (47°10'41" N., 79°02'24" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		
----------------------------------	----------	-----------	--	--

Lac Florentien - (47°53'44" N., 78°10'21" O.)

9 août 2024 au 11 août 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	3 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Gordon - (à la Truite) (46°46'53" N., 79°06'35" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Grand Lac Georges - (46°46'32" N., 78°44'09" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Grant - (47°15'11" N., 79°00'49" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Guay - (47°12'34" N., 79°01'48" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Hector - (Canton Beauchastel, 48°10'41" N., 79°10'32" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Kipawa (Chute Turtle) - - la partie comprise entre une droite reliant les points 46°54'19" N., 78°51'42" O. et 46°54'17" N., 78°51'24" O. et une droite reliant les points 46°54'05" N., 78°51'45" O. et 46°54'02" N., 78°51'29" O., incluant la dite chute. (Canton Atwater)

15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	Même que la zone		

Lac Laniel 1 - (47°02'58" N., 79°15'11" O.)

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	Même que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		

17 mai 2024 au 15 septembre 2024	Brochets	même que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 15 septembre 2024	Achigans	même que la zone		
	Esturgeons	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
1er mars 2025 au 31 mars 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	Même que la zone		

Lac Laniel 2 - (47°00'41" N., 79°16'18" O.)

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	Même que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		
17 mai 2024 au 15 septembre 2024	Brochets	même que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 15 septembre 2024	Achigans	même que la zone		
	Esturgeons	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
1er mars 2025 au 31 mars 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	Même que la zone		

Lac Laperrière - (47°17'55" N., 79°26'25" O.)

1er avril 2024 au 31 mars 2025	Doré Jaune et Doré Noir	Même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		
15 juin 2024 au 31 mars 2025	Achigans	6 en tout		

Lac Marin - (46°32'13" N., 78°49'22" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Memewin - (46°28'03" N., 78°41'60" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30	Achigans	6 en tout		

Lac Moran (canton Laperrière) - - la partie comprise entre une droite en amont du vieux barrage reliant les points 47°10'34" N., 79°04'44" O. et 47°10' 34" N., 79°04'42" O. et une droite en aval de ce dit barrage reliant les points 47°10'03" N., 79°04'12" O., 47°09'55" N., 79°04'25" O. et 47°09'50" N., 79°04'31" O.

15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Noranda (Canton Rouyn, 48°14'20" N., 79°02'19" O.)

1er avril 2024 au 31 mars 2025	Toutes les espèces	mêmes que la zone		
--------------------------------	--------------------	-------------------	--	--

Lac Petit lac George - (46°45'56" N., 78°41'58" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30	Brochets	6 en tout		

17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Petit lac Long - (47°28'11" N., 79°15'12" O.) (canton Baby)

1er juin 2024 au 15 juin 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Petit Otter - (46°43'08" N., 78°49'17" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Plassez (46°55'37" N., 78°08'30" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Rousselot - (canton Laverlochère, 47°21'12" N., 79°15'26" O.)

1er avril 2024 au 31 mars 2025	Toutes les espèces	mêmes que la zone		
--------------------------------	--------------------	-------------------	--	--

Lac Saint-Amand - (47°14'08" N., 79°08'32" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Sans nom (46°46'52" N., 78°41'25" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Sans nom (46°49'42" N., 78°53'07" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Sans nom (47°05'26" N., 78°57'59" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Sans nom (47°52'51" N., 78°10'41" O.)

9 août 2024 au 11 août 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Sans nom (47°52'58" N., 78°10'52" O.)

9 août 2024 au 11 août 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Sans nom (47°53'14" N., 78°10'21" O.)

9 août 2024 au 11 août 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Sans nom (47°53'16" N., 78°09'57" O.)

9 août 2024 au 11 août 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Sans nom (47°53'16" N., 78°10'41" O.)

9 août 2024 au 11 août 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Sans nom (47°53'26" N., 78°10'31" O.)

9 août 2024 au 11 août 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Sans nom (47°54'08" N., 78°09'37" O.)

9 août 2024 au 11 août 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Sans nom (47°54'18" N., 78°09'59" O.)

9 août 2024 au 11 août 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	3 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Sans nom (Aubé) (48°48'17" N., 79°09'55" O.)

1er avril 2024 au 31 mars 2025	Toutes les espèces	Pêche interdite		
--------------------------------	--------------------	-----------------	--	--

Lac Sans nom (de la Ville, 48°48'23" N., 79°10'01" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Sans nom (des pompiers) (46°46'31" N., 78°59'03" O.)(Canton Gendreau)

1er avril 2024 au 31 mars 2025	Toutes les espèces	mêmes que la zone		
--------------------------------	--------------------	-------------------	--	--

Lac Smith - (46°45'33" N., 78°49'25" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Tee - (46°47'04"N., 79°02'19" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Villedonne - (46°51'42" N., 78°43'44" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Lac Windy - (46°47'04" N., 78°48'19" O.)

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Parc National d'Aiguebelle

1er avril 2024 au 31 mars 2025	Touladi, Moulac et Lacmou	Pêche interdite		
17 mai 2024 au 2 s	Brochets	6 en tout		

17 mai 2024 au 2 septembre 2024	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		

Réserve Faunique La Vérendrye

17 mai 2024 au 8 septembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2024 au 8 septembre 2024	Achigans	6 en tout		
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

Réservoir Decelles rapide 16 (rivière des Outaouais) - la partie comprise entre trois droites perpendiculaires au courant sur la rivière des Outaouais et reliant deux rives opposées: - La première droite, constituant la limite Est, relie les points 47°46'54" N., 77°53'23" O. et 47°46'44" N., 77°53'24" O.; - La seconde droite, constituant la limite Nord-Ouest, relie les points 47°46'50" N., 77°56'38" O. et 47°46'40" N., 77°56'08" O.; - Finalement, la troisième droite, constituant la limite Sud-Ouest, relie les points 47°46'19" N., 77°57'05" O. et 47°46'07" N., 77°56'52" O. (Canton Jourdan).

15 juin 2024 au 31 mars 2025	Toutes les espèces	mêmes que la zone		
------------------------------	--------------------	-------------------	--	--

Réservoir Kipawa

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Réservoir Kipawa - - la rivière entre le lac Audoin et le lac Hunter point's.

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Réservoir Kipawa - - Lac Audoin (Canton Atwater) - la partie du réservoir Kipawa dans le secteur appelé « lac Audoin » délimitée par une première droite reliant les points 46°50'55" N., 78°47'48" O. et 46°50'49" N., 78°47'32" O. et une seconde droite reliant les points 46°51'08" N., 78°47'19" O. et 46°51'07" N., 78°47'17" O.

15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	Même que la zone		

Réservoir Kipawa - - Lac Desquerac

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Réservoir Kipawa - - Lac Grindstone

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Réservoir Kipawa - - Lac Hunter

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Réservoir Kipawa - - Lac Hunter's point

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Réservoir Kipawa - - Lac Kipawa

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Achigans	6 en tout		

Réservoir Kipawa - - Lac Mclachlin

16 avril 2024 au 30 novembre 2024	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		

26 avril 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
17 mai 2024 au 30 novembre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 31 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 30	Achigans	6 en tout		

Rivière Barrière (canton Rémigny) - - la partie comprise entre une droite reliant les points 47°45'39" N., 79°12'41" O. et 47°45'41" N., 79°12'40" O. et une droite reliant les points 47°45'27" N., 79°12'28" O. et 47°45'30" N., 79°12'24" O.

15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Rivière Castagnier - - la partie comprise entre son embouchure (48°42'53" N., 77°46'55" O.) et un point à 200 m en amont (48°42'47" N., 77°46'54" O.) (Canton Duvernoy)

1er juin 2024 au 31 mars 2025	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Rivière Kipawa - (Canton Booth) -la partie comprise entre trois droites perpendiculaires au courant sur la rivière Kipawa et reliant deux rives opposées:
- La première droite, constituant la limite est, relie les points 46°50'13"N., 78°36'12"O. et 46°50'21"N.,78°36'05"O. - La seconde droite constituant la limite nord-ouest relie les points 46°50'19"N., 78°36'49"O. et 46°50'27"N., 78°36'49"O. - Finalement, la troisième droite, constituant la limite sud-ouest, relie les points 46°50'15"N., 78°36'37"O. et 46°50'15"N., 78°36'43"O.

15 juin 2024 au 30 novembre 2024	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	1 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	même que la zone		

Rivière La Sarre - compris entre une ligne joignant le point 48°50'33" N., 79°13'32" O. en rive ouest et le point 48°50'30" N., 79°13'29" O. en rive est (barrage La Sarre 2) et une ligne joignant le point 48°50'12" N., 79°13'44" O. en rive ouest et le point 48°50'12" N., 79°13'40" O. en rive est à la hauteur du rang 8-9 (canton La Sarre)

15 juin 2024 au 31 mars 2025	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	même que la zone		

Ruisseau Gascon - - la partie comprise entre son embouchure (48°42'44" N., 77°42'11" O.) et un point situé à 200 m en amont (48°42'41" N., 77°42'02" O.) (Canton La Morandière).

1er juin 2024 au 31 mars 2025	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Zec Dumoine

10 mai 2024 au 15 septembre 2024	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
10 mai 2024 au 25 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
17 mai 2024 au 20	Brochets	6 en tout		

17 mai 2024 au 20 octobre 2024	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2024 au 20 octobre 2024	Achigans	6 en tout		
	Esturgeons	mêmes que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	

Zec Kipawa

17 mai 2024 au 15 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
17 mai 2024 au 20 octobre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
17 mai 2024 au 27 octobre 2024	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Ouananiche	2		Pêche à la ligne seulement
	Saumon atlantique	2		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2024 au 15 septembre 2024	Achigans	6 en tout		

Zec Maganasipi

10 mai 2024 au 15 septembre 2024	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
----------------------------------	---------------------------	-----------	---	----------------------------

10 mai 2024 au 25 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
17 mai 2024 au 20 octobre 2024	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2024 au 20 octobre 2024	Achigans	6 en tout		

Zec Restigo

10 mai 2024 au 15 septembre 2024	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
10 mai 2024 au 25 septembre 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
17 mai 2024 au 31 mars 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		
15 juin 2024 au 20 octobre 2024	Achigans	6 en tout		